

Havelange, le 22 mai 2013

Assesse – Opération de développement rural

Compte-rendu de la 2^{ème} réunion du groupe de travail « Economie »
15 mai 2013 – Sorinne-la-Longue

Participants

DE BRUYN Alain, DELFOSSE Julien, LANTONNOIS André, STASSART Jean-Marc, MINE Marie-France, ANDRÉ-DUMONT Florence, MARCOLINI Nadia, MICHIELS-VOISIN Elisabeth, BALLEZ Paul, ANDRÉ Philippe, IYEMPERMAL Jean, MICHE Bernard et MOSSIAT Marielle

Pour le Collège Communal : TASIAUX Pierre, MOSSERAY Jean-Luc et WEVERBERGH Dany

Pour l'Administration communale : GILSON Sylvie

Pour l'Agence de Développement Local (ADL) de Fernelmont : FERIR Fabienne

Pour le Club d'Entreprise de Fernelmont (CEFER) : VANDEVONDELE Patrick

Pour le Salon des Indépendants, de l'Emploi et de la Formation (SIEF) de Gesves : VAN ERTVELDE Michel

Pour la coopérative Gengeavia (Gesves) : Philippe HERMAND

Pour le GAL Tiges et Chavées : SOHET Xavier

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : WANZOUL Audrey et LIGOT Geoffrey

Excusés

WANT Didier (Collège communal) et FRIPIAT Joseph
HERMANS Céline (Bep)



Hormis quelques repères théoriques, ce compte-rendu est le fruit des réflexions et des expériences des intervenants et des participants. Il ne recèle donc pas de « vérités absolues », mais des enseignements intéressants à prendre en compte au moment d'identifier les projets à mener à Assesse en matières économiques.

0. Ordre du jour

1. Contexte de la réunion
2. Quelques outils possibles pour le développement économique local
 - 2.1. L'Agence de Développement Local (ADL)
 - 2.2. Le Club d'Entreprise
 - 2.3. Le Salon des Indépendants, de l'Emploi et de la Formation (SIEF)
 - 2.4. Les marchés de produits du terroir
3. Moment d'échange (questions-réponses)
4. Les suites

1. Contexte de la réunion

Cette réunion est organisée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR) d'Assesse. A ce stade de l'opération, les mandataires et les habitants réfléchissent à 4 grands défis à relever dans les années à venir. Ces défis ont été identifiés fin 2011, notamment sur base de la consultation des habitants. Un bulletin communal spécial offrant une information beaucoup plus détaillée sur le pourquoi de ces défis a été distribué en toute-boîte (disponible en format digital sur simple demande).

Il est cependant important de rappeler qu'une ODR **doit aboutir à un outil de gestion pour la Commune** : le PCDR (Programme Communal de Développement Rural) définit **pourquoi** on veut agir et **comment** on va le faire. Il ne s'agit donc pas d'un catalogue de toutes les idées possibles, avec le risque que des projets soient contradictoires, peu cohérents entre eux, sans ligne de conduite, sans moyens humains et financiers pour les réaliser ! Faire un PCDR c'est cibler ce qui est le plus **pertinent et urgent** à faire pour la collectivité. C'est décider où mettre l'argent de la Commune, les énergies de tous (commune, habitants, associations, etc...), les moyens logistiques.

Les deux réunions du GT Economie prévues au mois de mai (celle-ci et celle du 27 mai) permettront d'axer les réflexions sur le défi Economie, intitulé dans sa version actuelle : « **D'ici 2025, soutenons et développons durablement à Assesse le tissu économique local** ». Et de tenter de répondre à la question : oui, mais comment ?

Le GT Economie a été réuni pour la 1^{ère} fois le 13 mars 2012 avec comme mission de, sur base de la situation actuelle de la commune (déjà présentée à plusieurs reprises à la population), définir des propositions d'OBJECTIFS (**le « Où va-t-on ? »**). A ce jour, la Commune dispose donc d'une première formulation d'objectifs à atteindre (qui pourrait encore évoluer), inspirée des résultats de la 1^{ère} réunion.

Au cours des deux réunions du mois de mai, le GT Economie va maintenant discuter des **PROJETS** à programmer sur 10 ans (**le « Comment ? »**). Il va donc définir les actions à mener (en tenant éventuellement compte des propositions émises en consultation), en se focalisant sur les projets les plus pertinents pour atteindre les objectifs déjà fixés, sur ceux qui auront un véritable effet de levier pour le développement communal.

Rappel des principaux résultats de la 1^{ère} réunion du GT Economie

Sur base du diagnostic participatif, le GT a proposé plusieurs changements à mettre en œuvre dans les 10 prochaines années. Ceux-ci ont trait :

- au maintien et au développement de l'activité économique au sein du zoning et dans les villages (activités commerciales et artisanales);
- à la mise en réseau et à la promotion des acteurs économiques locaux, de leurs produits, de leurs services et de leurs activités;
- à la construction d'une identité pour le territoire d'Assesse;
- au développement d'activités dans le respect de l'environnement.

Programme des 2^{ème} et 3^{ème} réunions du GT

Au vu des résultats de la 1^{ère} réunion et des 1^{ères} pistes de projets et d'actions proposés par les participants, la FRW a suggéré à la Commune de poursuivre la réflexion en deux temps.

La 2^{ème} réunion (celle-ci) portera sur des exposés théoriques et témoignages de communes rurales voisines (cf. ordre du jour), de manière à apporter un éclairage sur les éléments déjà discutés. Elle permettra de faire découvrir les opportunités, les structures, organismes, associations et/ou manifestations qui pourraient soutenir et développer l'économie assessoise, tant au sein du zoning que pour les activités commerciales et artisanales dans les villages.

Et c'est au cours de la 3^{ème} réunion que seront envisagés les projets à mener à Assesse (structures à créer, manifestations à initier ou encore aménagements à réaliser), en tentant de répondre aux questions suivantes : Quelles sont les solutions les plus adaptées au contexte assessois ? Comment concrètement :

- promouvoir l'extension de l'activité économique au sein du zoning ?
- diversifier les activités commerciales et artisanales dans les villages ?
- fédérer et promouvoir les acteurs économiques locaux, leurs produits, leurs services et leurs activités ?

2. Objectifs de la réunion

Cette réunion est donc destinée aux acteurs du territoire (Collège communal, Administration communale, groupements et commissions, indépendants, citoyens), et son objectif est de :

- informer et sensibiliser aux possibilités de développement économique offertes aux communes rurales ;
- présenter les projets menés ailleurs (sans revenir sur les initiatives assessoises)¹ ;
- tirer les enseignements d'autres communes avant de mener plus en avant la réflexion à Assesse (de manière à poser des choix quant aux projets à mener en toute connaissance de cause).

3. Quelques outils possibles pour le développement économique local

3.1. L'Agence de Développement Local (ADL) : un outil de développement des communes à (re)découvrir

– par Fabienne FERIR, agent de l'ADL de Fernelmont

Structure

L'ADL est un dispositif accessible à toute commune ou groupe de communes de moins de 40.000 habitants (Fernelmont = 7.500 hab. et un zoning → similitudes avec Assesse). Elle peut prendre 2 formes juridiques différentes:

- une régie communale autonome ;
- une ASBL (obligatoire pour la pluri-communalité).

Subventions

- Les subventions pour son fonctionnement sont octroyées par la Région wallonne via un agrément de 3 ans. 2013 est encore une « bonne » année pour introduire une demande d'agrément, mais le nombre d'ADL en Wallonie (± 50) et les restrictions budgétaires vont rendre de plus en plus difficiles l'obtention de subsides.
- La subvention annuelle 2013 est de 68.771,16€ en cas d'engagement d'un agent de niveau A et d'un agent de niveau B, et de 63.859,42€ pour un niveau A et un niveau C. Attention : le subside reste le même si l'ADL regroupe plusieurs communes.
- La ou les communes apportent au budget de l'ADL un complément équivalent à au moins 30% du subside régional.

Secteurs prioritaires

L'économie, l'emploi et le tourisme.

Pour qui ?

Entreprises, indépendants, porteurs de projets, demandeurs d'emploi et associations.

¹ Au cours de la 1^{ière} réunion, les atouts et faiblesses d'Assesse (en ce compris les projets existants) en matière d'économie ont déjà été présentés. Et ces projets feront l'objet de discussions lors de la 3^{ème} rencontre, lors de laquelle il sera opportun d'identifier les objectifs qu'ils poursuivent, et d'éventuellement réfléchir à leurs améliorations avant de vouloir en créer de nouveaux.

Objectif

Maintenir ou favoriser la création d'activités économiques et d'emplois.

Missions principales

- **Mise en réseau** des acteurs privés, publics et associatifs présents sur le territoire
→ fédérer les acteurs locaux
- **Ancrage d'initiatives locales** en soutenant tout type d'initiative susceptible d'apporter un plus au dynamisme économique de la commune
→ susciter et coordonner les initiatives locales et durables
- **Mise en place de projets** créateurs d'activités et de développement économique de la commune
→ mener des actions intégrées dans une perspective à long terme

Fiches projets liées au secteur économique à Fernelmont

a) Répertoire des acteurs socio-économiques

- Indépendants et commerces de la commune → élaboration d'un guide communal (avec classification des entreprises par secteur d'activité)
- PME de la Zone d'Activités Economiques (ZAE) → encodage des entreprises de la ZAE sur le site du Club d'Entreprises de Fernelmont (CEFER)
- Cet inventaire permet également de mettre parfois en lien l'offre et la demande d'emplois dans la commune (envoi de CV vers les entreprises, mise en ligne de CV sur le site du CEFER, etc.).

b) Marché de Printemps et Marché de Noël

- Valorisation des producteurs locaux et des artisans (promotion des produits et motivation des producteurs)
- Mise en réseau et création de nouvelles synergies (ex : un commerçant vend la production d'un artisan local)

c) Animation de la Zone d'Activité Economique (ZAE)

- Aide à la création du Club d'Entreprise (CEFER) et soutien des actions menées par celui-ci
- Organisation (en collaboration avec le BEP, la Commune et l'ASBL « Les Jeunes Entreprises ») de l'événement « 100 Entreprises pour 1.000 Emplois »
- Soirée-conférence et présentation officielle du CEFER
- Journée découverte des entreprises par les élèves de l'entité, clôturée par des conférences (BEP et CEFER)
- Apéritif dînatoire → occasion de se rencontrer entre les entreprises

d) Chèques-commerces

- Constat : absence de cœur commercial à Fernelmont → parfois méconnaissance des commerces existants
- Un chèque de 12,50€ financé par la Commune est distribué à chaque nouvel habitant, à échanger dans les commerces participants
→ valorisation du commerce de proximité
→ consommer localement = découvrir son terroir, réduire ses déplacements et économiser
- Projets :
 - o étendre ce système aux primes (ex : primes de naissance) et cadeaux communaux (ex : noces d'or) ;
 - o proposer aux entreprises d'acheter des chèques pour les distribuer à leurs travailleurs (en guise d'avantage/cadeau).
- Satisfaction des habitants et des commerçants

AVANTAGES ET CONTRAINTES d'une ADL

Pour la Commune :

AVANTAGES	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none">- 2 agents équivalent temps plein- Subvention de 68.771,16€ (agents A et B) ou de	<ul style="list-style-type: none">- Part communale d'au moins 30% du subside régional

<p>63.859,42€ (agents A et C)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de fonctionnements transversaux en réseaux ouverts et de synergies avec et entre les différents services communaux - Participation à des dynamiques extérieures (plateforme des ADL et formations de la Région wallonne) - Possibilité de travailler à un niveau transcommunal (avec un nombre intéressant d'acteurs socio-économiques à fédérer) 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés éventuelles à travailler de manière transversale entre et avec les différents services communaux - Le caractère transcommunal d'une ADL et son bon fonctionnement dépend de la volonté des différentes communes à collaborer sur un pied d'égalité.
---	--

Pour les entrepreneurs et indépendants :

AVANTAGES	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des acteurs socio-économiques - Lancement des porteurs de projets - Mise en réseau et partenariat - Accompagnement d'un processus et capitalisation de l'expérience - Plate-forme pour se connaître, échanger les bonnes pratiques, créer ensemble, etc. - Aide à la création ou au maintien de l'emploi local 	<ul style="list-style-type: none"> - Impression pour les indépendants/entreprises de travailler « en mille-feuilles » → multiplicité de « couches » et d'interlocuteurs (ADL, GAL, Commune, etc.)

NB : Dans le cas où Assesse voudrait se doter d'une ADL, une solution serait de proposer à la Commune de Gesves d'ouvrir son ADL, avec éventuellement également une participation de la commune d'Ohey. Il existe en effet la possibilité pour une ADL mono-communale de s'élargir à une ou plusieurs communes limitrophes, moyennant le respect de certaines conditions, à savoir notamment :

- un maximum de 40.000 habitants ;
- une pertinence au niveau du territoire ;
- une bonne répartition des moyens financiers ;
- des projets communs menés en partenariat ;
- une équipe unique pour l'ensemble du territoire.

3.2. Le Club d'Entreprise : structure fédératrice pour les PME, indépendants et commerçants locaux

3.2.1. Exposé du Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) – par Céline HERMANS

Cet exposé n'a pas eu lieu pour cause d'absence de l'intervenante. Toutefois, le diaporama prévu pour la présentation se trouve en annexe du présent compte-rendu.

3.2.2. L'expérience du Club d'Entreprise de Fernelmont (CEFER) – par Patrick VANDEVONDELE, vice-président du CEFER et directeur de VDV Ferronnerie

Création

Suite à un constat de manque de communication entre les entreprises locales, et sur proposition de la Commune, de l'ADL et du BEP, le CEFER a été créé en 2011. Il s'est peu à peu organisé autour d'un noyau dur d'entrepreneurs, et comporte actuellement une trentaine de membres issus tant du zoning que du reste de la commune. Condition mise par les entrepreneurs lors de sa création : être apolitique.

Objectifs

Les objectifs principaux du CEFER sont :

- Stimuler la communication et les échanges entre les entreprises de la commune, et ce en termes de savoir-faire, de contacts, etc. Souvent, ces entreprises ne se connaissent pas entre elles et n'ont donc pas recours aux services qu'elles peuvent s'offrir mutuellement.

- Unir la voix des entrepreneurs de la commune afin de donner davantage de poids à certaines de leurs demandes (par ex : aux TEC, à Belgacom, etc.). A titre d'exemple, le zoning de Fernelmont, comme beaucoup d'autres, rencontre des problèmes de mobilité (transports en commun). Sur base d'une enquête réalisée par l'ADL auprès des travailleurs du zoning, le CEFER a sollicité et obtenu des TEC un arrêt supplémentaire à l'entrée du zoning le matin et le soir. Mais malheureusement, le TEC a dans la foulée supprimé un arrêt dans le village voisin, entraînant l'opposition des riverains...

Fonctionnement

- Le club est structuré autour d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un webmaster et d'un comité d'éthique. Il fonctionne grâce à un budget de base alimenté par les cotisations de ses membres (75€/an). Ces dernières donnent droit à des réductions aux soupers, conférences et autres événements organisés par le club.
- Le CEFER est totalement autonome dans son fonctionnement, mais bénéficie du soutien du BEP, de l'ADL et de la Commune. Cet appui est important, dans la mesure où les indépendants ont souvent « la tête dans le guidon » et qu'il n'est pas toujours facile de les convaincre de l'intérêt de s'unir et d'échanger entre eux. D'où l'importance pour tout club d'entreprise de pouvoir compter sur un noyau dur d'indépendants motivés.

Organisations et projets

- Outre l'organisation de soupers et de conférences sur des thèmes d'intérêt pour ses membres, le CEFER a notamment aussi un projet d'aménagement « esthétique » du zoning (plantations, etc.).
- Une demande a également été faite au BEP pour organiser une réunion inter-clubs d'entreprises, afin de permettre aux « jeunes » clubs de tirer les enseignements des éventuelles erreurs commises par leurs aînés.
- L'idée de mettre en place des emplois partagés a déjà été évoquée, mais doit encore faire l'objet de réflexions : il est préférable d'apprendre d'abord à se connaître et de construire une structure viable avant de se lancer dans des projets plus compliqués.

3.3. Le Salon des Indépendants, de l'Emploi et de la Formation (SIEF), vitrine du secteur économique d'un territoire – par Michel VAN ERTVELDE, exposant au SIEF de Gesves et gérant d'Eco-home sprl

La commune de Gesves comptant environ 400-450 indépendant et PME, l'idée de les faire se rencontrer a germé dans la tête de certains d'entre eux (initiative privée). Et un Salon des Indépendants a rapidement vu le jour. Afin d'éviter tout risque d'essoufflement du salon, l'idée de départ était de l'organiser tous les 3-4 ans, mais il a finalement été pérennisé par l'ADL sur une base annuelle, devenant le SIEF. La Commune met à disposition des participants l'infrastructure (salle) et le matériel (grilles/stands) nécessaires. Par ailleurs, l'appui de la Commune a permis de donner au salon une meilleure visibilité médiatique (invitation d'un ministre wallon à l'inauguration → présence des médias).

Le salon a pour objectifs principaux de :

- permettre aux indépendants de la commune de se rencontrer et de nouer des contacts entre eux, notamment en vue de possibles collaborations professionnelles ;
- permettre aux indépendants de se faire connaître auprès des Gesvois.

Réflexions :

- Pourquoi ne pas envisager un salon tournant sur les 3 communes du GAL (Assesse-Gesves-Ohey) ? Mais une telle initiative dépend avant tout de la volonté politique des majorités des 3 communes, qui ne sont pas toujours nécessairement à l'unisson.
- Le salon doit être rentable pour les exposants : il est important que l'organisateur y pense en mettant au point la formule de l'événement.

A noter que le Salon des Indépendants a vu le jour parallèlement à la **Guilde des Gesvois Entrepreneurs**, qui rassemble aujourd'hui environ 100 indépendants et dont le but est de susciter les échanges entre indépendants gesvois. La guilde permet en effet à ces derniers de se rencontrer plusieurs fois par an autour de conférences thématiques, d'événements conviviaux, de dîners ou de visites d'entreprises. Les conférences, ouvertes également aux non-membres et aux non-gesvois, se terminent généralement autour d'une collation et de quelques verres, permettant les échanges informels entre participants. Certains dîners ont été organisés selon une formule « tournante » : les convives changent de table à chaque étape du repas afin de pouvoir échanger avec un maximum d'entre eux. Un débat entre candidats aux élections communales a également été organisé pendant la campagne électorale.

La guilde finance ses activités et le matériel de communication nécessaire à travers les cotisations annuelles de ses membres (25 euros), des sponsors et les bénéfices générés lors des repas qu'elle organise.

3.4. Les marchés de produits du terroir : quels intérêts et difficultés ?

3.4.1. L'expérience du GAL Saveurs et Patrimoine en Vrai Condroz – par Geoffrey LIGOT, agent de développement à la FRW

Un Groupe d'Action Locale (GAL) est un partenariat local entre acteurs socio-économiques publics et privés de minimum 2 communes rurales. Sa mission principale est d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie transcommunale de développement touchant à différentes thématiques de la vie communale (et parmi lesquelles la valorisation des produits du terroir a souvent une place de prédilection). Son action s'inscrit dans le cadre du programme européen Leader+, mis en œuvre en collaboration avec la Région wallonne. A l'instar du GAL Tigres et Chavées qui rassemble les communes d'Assesse, d'Ohey et de Gesves, le GAL Saveurs et Patrimoine en Vrai Condroz réunit les communes de Ciney, d'Hamois et d'Havelange.

A noter que la programmation actuelle des GAL se terminera en 2013-2014, mais qu'une prochaine programmation est prévue pour la période 2014-2020.

Quelques constats (parmi d'autres)

Au début de sa programmation, le GAL Saveurs et Patrimoine a émis plusieurs constats relatifs aux produits du terroir :

- 51 producteurs locaux identifiés sur le territoire ;
- un intérêt croissant des consommateurs pour les circuits courts ;
- au niveau des producteurs:
 - o un manque de temps pour la commercialisation ;
 - o peu de moyens pour la promotion ;
 - o peu de collaboration entre eux.

Un 1^{er} projet (2010-2011) : mise en place de marchés du terroir thématiques ambulants

- 3 marchés par commune - 1 thème/marché
- Organisés par le GAL, en collaboration avec des partenaires locaux (associations, comités, producteurs, etc.)
- Apport financier du GAL pour la promotion, les animations et la logistique
- Dans des sites de caractère au niveau patrimonial
- Marché = cœur de l'événement, mais intégré dans une offre plus vaste: animations, jeux, artisans, artistes, etc.
- Petite restauration à base de produits locaux
- Une facette pédagogique: visites à la ferme, ateliers, balades guidées, etc.

Une évaluation mitigée

Points positifs :

- Bonne fréquentation / public intéressé
 - o Marchés « autonomes »: public local
 - o Marchés greffés à des manifestations de grande ampleur: public plus étendu
- Mise en valeur des produits et de leurs points de vente traditionnels
- Ambiance festive et conviviale
- Bonne collaboration entre producteurs et associations, et entre certains producteurs

Points négatifs :

- **Rapport investissements/gains insatisfaisant** pour beaucoup de producteurs → causes identifiées :
 - o Public de promeneurs (≠ acheteurs)
 - o Temps de présence important et logistique relativement lourde pour les producteurs
 - o Vente sur marché ≠ vente à la ferme → nécessité de convaincre le client potentiel
 - o Grande dépendance du climat
- **→ difficulté de mobiliser un nombre suffisant de producteurs**
- **Degré d'implication** de certains partenaires insuffisant pour pérenniser les marchés

Un 2^{ème} projet (2012-2013) : soutien à des MANIFESTATIONS valorisant le terroir local

→ quelques réorientations sur base de l'évaluation du 1^{er} projet :

- Sur base d'un appel à projets
- Marché et produits locaux = plus nécessairement le cœur de l'événement
- Animations au pouvoir attractif plus important
- Accent sur la restauration (min. 5 produits locaux)
- Présence des producteurs non obligatoire
- Organismes = comités associatifs, communes, privés → implication plus grande
- Soutien financier du GAL (max. 2.000 euros)
- Chapiteaux à disposition des organisateurs

→ 1^{ère} évaluation:

- Affluence égale ou supérieure aux marchés
- Satisfaction des producteurs a priori plus élevée

Quelques enseignements...

- Marché = une option parmi d'autres pour valoriser les produits du terroir → autres exemples :
 - o Groupements d'achats communs (GAC) → 2 GAC à Fernelmont (réflexion : cela peut très bien marcher, à condition de se baser sur un groupe de bénévoles motivés)
 - o Système d'achats centralisés (exemple → projet d'un jeune couple assessois : centraliser les commandes de produits locaux sur base d'un catalogue et livrer les colis à un endroit central de la commune)
 - o Chèques-commerces
- Veiller à la fois à :
 - o l'attractivité de l'événement pour le visiteur
 - o le rapport investissements/gains pour le producteur
- Une seule commune → nombre de producteurs insuffisant
- Degré élevé d'implication des partenaires → plus de chances de pérennisation

3.4.2. La coopérative Gengeavia et son Marché des Saveurs et des Découvertes – par Philippe HERMAND, administrateur de Gengeavia

Création et organisation

Gengeavia est une coopérative privée (statuts, conseil d'administration, etc.) créée par 21 Gesvois provenant de divers horizons socio-professionnels. Ils ont chacun investi dans une part de 2.000 €,

devenant des **coopérateurs A** de Gengeavia. Peu à peu, s'y sont joints des **coopérateurs B** (actuellement 80). Il s'agit de commerçants et indépendants gesvois ayant pris une part de 100 € et s'engageant à proposer un « cadeau » aux **coopérateurs C** (aujourd'hui environ 200). Ces derniers sont des citoyens gesvois possédant une part de 50 € (à acquérir une seule fois, à vie), qui leur donne droit aux « cadeaux » offerts par les coopérateurs B (une réduction sur les achats, un apéro offert, etc.).

La coopérative a pour but d'être autonome et ne veut pas dépendre de subsides (GAL, Commune, etc.).

Activités

Achat groupé :

Gengeavia organise également des achats (ou ventes) groupés pour tous les coopérateurs, leur permettant d'obtenir des prix intéressants pour diverses marchandises : sapins de Noël, certificats verts, mazout, bois, etc. En projet : un achat groupé de fournitures scolaires.

Commercialisation de produits :

Afin de financer ses activités, la coopérative a décidé de commercialiser différents produits de bouche :

- 2 bières brassées à la Brasserie artisanale Caracole (+ verres et cartons) ;
- du vin (Grafé) ;
- du café équitable (en collaboration avec une association travaillant avec des producteurs du Kivu – café torréfié par Café Liégeois) → vente de 2 à 3.000 paquets par an ;
- prochainement : une liqueur et un apéro.

La vente de ces produits (dans les commerces locaux et lors de manifestations diverses) marche très bien et génère des bénéfices qui ont permis à la coopérative d'engager une personne à mi-temps pour s'occuper de leur commercialisation. Cette personne s'occupe notamment d'élaborer et de distribuer 1x/trimestre une publication reprenant tous les cadeaux offerts par les coopérateurs B aux coopérateurs C (= publicité à bon compte pour les commerçants/indépendants participants).

NB : Comme indiqué ci-dessus, la coopérative est une société privée recherchant aussi la rentabilité. Les produits proposés sont choisis/élaborés sur base d'appels d'offres. Ce ne sont donc pas nécessairement des produits locaux. Mais le but est que leur commercialisation permette la mise en valeur des indépendants/commerçants locaux.

Clubs :

La coopérative a également lancé un club d'œnologie ainsi qu'un club d'investissement (générant d'assez bons résultats). En projet : la création d'un club de cuisine.

Le Marché des Saveurs et des Découvertes :

- Il prend place le 1^{er} vendredi de chaque mois à la Ferme du Houyoux (avec espace couvert dans une grange), de 18 à 22h.
- Il rassemble entre 15 et 30 exposants, dont 7-8 producteurs locaux (se limiter aux producteurs locaux ne permettrait pas d'avoir une offre suffisamment diversifiée). Leur 1^{ère} participation est gratuite, puis leur coûte 15€ par marché (sauf pour les exposants gesvois → gratuité). Pour les visiteurs, l'entrée est gratuite.
- Jusqu'à présent (et malgré un lancement à l'automne passé), le succès est au rendez-vous : 2 à 300 visiteurs à chaque fois, une ambiance très conviviale et des exposants qui vendent bien (et reviennent à chaque fois). Les ingrédients de ce succès sont une bonne communication et l'important travail réalisé par un noyau dur de coopérateurs (issus des comités de quartier).
- Le marché est aussi l'occasion de commercialiser les produits de la coopérative en vente directe, permettant des bénéfices accrus.

Ouverture possible

La coopérative rassemble actuellement uniquement des Gesvois, mais serait a priori disposée à s'ouvrir aux Assessois ! A condition qu'il y ait de l'intérêt et du répondant...

4. Les suites

GT « ECONOMIE »

Comme expliqué en début de compte-rendu, la réflexion sur le comment soutenir l'économie assessoise continuera lors d'une **3^{ème} réunion du GT**, qui aura lieu **le lundi 27 mai prochain à 19h45 à la Maison de village de Courrière (rue du Fays, 44)**. L'objet de cette réunion sera cette fois de discuter des projets pertinents à mener à Assesse en regard du contexte local.

Ces projets « prioritaires » ne seront toutefois pas arrêtés une fois pour toutes à cette réunion. La future Commission Locale de Développement Rural (CLDR) travaillera à partir des propositions des différents GT, envisagera la faisabilité technique et financière des projets « idéaux » esquissés par les GT, et les complètera si nécessaire.

GT « ENERGIE »

Autre date à noter à l'agenda : **le lundi 17 juin à 19h45 à la salle Salle Magimpré (Rue Magimpré à Florée)**: Comment privilégier une utilisation rationnelle de l'énergie et le développement des énergies renouvelables à Assesse ?

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à :

- *consulter le site internet de la Commune (www.assesse.be) et la page Facebook de l'ODR (www.facebook.com/assesse.odr)*
- *contacter la FRW : Audrey WANZOU: a.wanzoul@frw.be - Tél: 083/66 07 73
Geoffrey LIGOT: g.ligot@frw.be - Tél: 083/67 02 60*

Merci pour votre participation !